

Cette brochure a été réalisée par les représentant-e-s des institutions citées ci-dessus, dans le cadre des rencontres d'échange d'expériences et de réflexion des programmes «prevenfete.ch» et «Les communes bougent», et par:

ISPA
Institut suisse de prévention
de l'alcoolisme et autres
toxicomanies
www.sfa-ispa.ch

RADIX
Centre de compétences suisse
en promotion de la santé
et prévention
www.radix.ch



une fête réussie, c'est...



sfa / ispa 

Schweizerische Fachstelle für Alkohol- und andere Drogenprobleme
Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
Istituto svizzero di prevenzione dell'alcolismo e altre tossicomanie


RADIX
Centre de compétences suisse
en promotion de la santé et prévention

ISPA - Av. Louis-Ruchonnet 14, Lausanne, tél 021 321 29 11, fax 021 321 29 40
RADIX - Av. Louis-Ruchonnet 57, Lausanne, tél 021 329 01 57, fax 021 329 01 58

préparer une fête: génial!

Vous vous lancez dans l'organisation d'une fête... Vous rêvez qu'elle soit belle et que le public vienne nombreux. Pour y arriver, vous êtes toute une équipe qui travaille sans relâche et ne compte plus ses heures. Musique, animations, bars, surprises, nourriture... tout est à penser pour attirer du monde. Vous avez aussi un budget à tenir et le succès de la manifestation devrait se vérifier dans les chiffres.

D'emblée, nous vous souhaitons de pleinement réussir votre fête et de récolter éloges et satisfactions pour la qualité de votre organisation.

Cependant, la mise sur pied d'une manifestation publique comporte aussi des responsabilités vis-à-vis des gens que vous accueillez. Et il vaut mieux anticiper au maximum les pépins éventuels.

Cette brochure vous aidera à mettre tous les atouts de votre côté pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin!

www.prevenfete.ch

Cette brochure avec une foule d'informations en plus!



© Festival de la Terre

organiser au mieux

Quelques suggestions pour l'organisation d'une fête

- Des mois avant la fête, imaginer un esprit de fête original et positif qui donne une saveur... même aux contraintes!
- Adapter votre fête en fonction du public que vous visez (jeunes, familles, hommes, femmes...)
- S'entourer d'un groupe organisateur compétent, optimiser les ressources des bénévoles
- Obtenir les autorisations et/ou patentes (une demande d'autorisation doit être adressée, selon le canton, auprès de l'administration de district ou de la commune)
- Réfléchir à la sécurité
- Se faire conseiller par des professionnel-le-s de la prévention
- Assurer une bonne coordination et une bonne communication entre les différent-e-s intervenant-e-s de la fête
- Prévoir une séance de bilan



© Festival de la Terre

Le succès de votre manifestation dépendra beaucoup de l'ambiance. Les gens doivent se sentir à l'aise et en sécurité. Pour beaucoup, l'alcool contribuera à la détente et à l'euphorie du moment.

Mais, consommé en trop grande quantité, l'alcool peut transformer votre fête. Pertes de maîtrise, violence, comas éthyliques ou accidents... Adieu ambiance sympa et esprit de fête!

Pour que la fête finisse bien, nous vous encourageons à mettre en place différentes mesures.

protection de la jeunesse

Attention Fragile!

Les adolescent-e-s ont généralement un poids plus faible que les adultes. Lorsqu'ils consomment de l'alcool, la concentration d'alcool est plus importante que chez un adulte. De plus, l'enzyme nécessaire à sa décomposition est encore peu présent dans leur foie. Les adolescent-e-s éliminent donc aussi moins bien l'alcool que les adultes.

Les effets négatifs de l'alcool sur le corps sont plus importants chez les jeunes. Une consommation importante d'alcool freine la production d'hormones de croissance et le cerveau des adolescent-e-s en développement est particulièrement exposé aux dégâts.

Plus on commence tôt à consommer de l'alcool, plus les risques de dépendance à l'âge adulte sont grands.



Pour ces raisons, la loi interdit de mettre à disposition:

- des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 16 ans.
- des alcools forts aux jeunes de moins de 18 ans.

Vous devez afficher les panneaux 16/18 ans (pour la protection de la jeunesse) bien en vue aux points de vente, dans les bars, etc.

Facile à dire, plus difficile à appliquer!

Voici quelques suggestions et mesures qui vous faciliteront la tâche:

- Mentionner l'âge du public de la manifestation dans votre promotion et vérifier la carte d'identité à l'entrée. Distribuer des bracelets de couleurs différentes pour distinguer les âges (<16 ans, entre 16 et 18 ans, 18 ans et +) à l'entrée.

De cette manière, le personnel de bar n'aura plus à effectuer le contrôle de l'âge et se référera simplement à la couleur du bracelet.

- Prévoir suffisamment de personnel aux bars en assurant la présence d'au moins une personne expérimentée qui prendra le relais en cas de difficulté. Choisir de préférence des personnes majeures et assurer la mixité du personnel de vente. Former votre personnel de bar afin qu'il sache pourquoi la loi existe et pour le renforcer dans son rôle.
- Pour une fête de qualité, faire en sorte que l'équipe organisatrice ne consomme pas d'alcool pendant le service.
- Sur la liste des prix, indiquer l'âge correspondant aux boissons.
- Eviter de proposer des alcools forts et des alco pops qui ne sont autorisés qu'à partir de 18 ans.

promouvoir la modération

- Proposer un choix attrayant de boissons sans alcool.
- Proposer des temps de «prix cassés» pour des boissons sans alcool.
- Les indiquer en tête d'affiche et soigner leur présentation.
- Organiser des bars à cocktails sans alcool ou bars rapides sans alcool.
- Fixer des prix attractifs pour les boissons sans alcool (éventuellement majorer les prix des consommations alcoolisées).

L'alcool favorisant la déshydratation (et donc la gueule de bois), mettez gratuitement de l'eau à disposition!

La loi oblige de servir au moins 3 boissons sans alcool moins chères à quantité égale que la boisson alcoolisée la meilleur marché.

Les «happy hours» et les formules à volonté sont interdits pour les alcools forts.

Dans la plupart des cantons, la loi interdit de servir de l'alcool à une personne déjà manifestement prise de boisson.

proposer des alternatives

Lorsque le public est enthousiasmé par la qualité du programme et participe activement à l'animation, il consomme généralement moins d'alcool et il en résulte moins de problèmes et moins d'accidents.

- Mettre sur pied des jeux, animations, possibilités de rencontres (hors consommation).
- Proposer un «chill-out», soit un espace ou une salle plus calme, plus confortable qui permette aux participant-e-s de se détendre, de discuter...

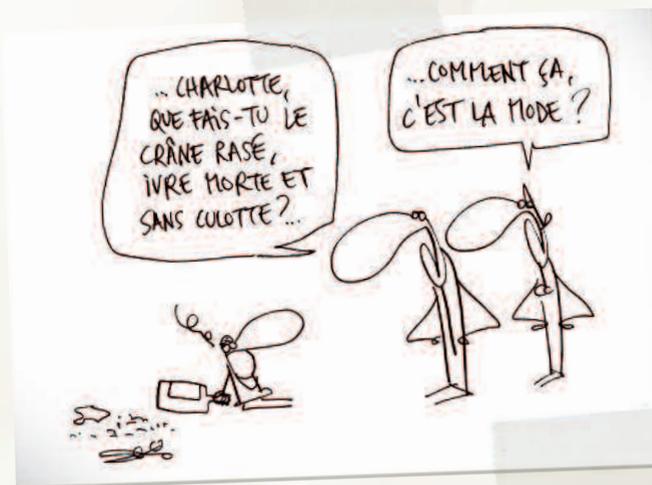
gérer les risques

Même avec une bonne organisation, il existe toujours un risque de débordements tels que coma éthylique, accidents, violence, rapports sexuels non voulus ou non protégés.

Ces mesures vous permettront d'anticiper et de réagir de façon judicieuse par rapport à ces situations

- Anticiper les situations à risques et définir les procédures à suivre et les personnes responsables.
- Assurer un service de premiers soins durant la fête et minimiser les risques d'incendie du lieu. Informer le service hospitalier le plus proche.
- Assurer la présence d'un groupe de sécurité identifiable et formé.
- Contracter une assurance de responsabilité civile (RC).
- Organiser un contrôle sérieux et respectueux à l'entrée (âge, bouteilles en verre, objets dangereux, drogue...)
- Exclure les bouteilles en verre. Servir les boissons et les mets dans de la vaisselle incassable.

Il existe de nombreuses organisations de premiers soins compétents. Votre centre de prévention cantonal vous transmettra volontiers leurs coordonnées.



niveau sonore et éclairage adéquats



Un niveau sonore excessif prolongé cause des lésions irréversibles dans l'oreille interne.

La nouvelle Ordonnance son et laser (OSLa) oblige notamment à:

- Informer sur le niveau sonore et les risques qui y sont liés
- Mettre des protections de l'ouïe à disposition
- Contrôler le niveau sonore au moyen d'un appareil
- Ce que les rayons laser ne produisent pas d'émissions nocives.

Le niveau sonore (dB) autorisé dépend de l'âge du public visé et de la durée de la manifestation.

www.admin.ch/ch/f/rs/c814_49.html
texte complet de l'OSLa

www.suva.ch
protection de l'ouïe

www.earplugs.ch
tampons auriculaires

espaces sans fumée

Les espaces publics sans fumée ont la cote!

Et votre fête? Créer de grands espaces sans fumée et définir clairement des zones pour fumer, c'est:

- Tenir compte du bien-être du public qui est très souvent incommodé par une ambiance enfumée.
- Limiter les dégâts causés par la fumée passive.
- Améliorer l'image de votre fête.

et si on parlait éthique et développement durable?

Voici quelques questions à cogiter en équipe:

- Est-ce que l'on trouve de la nourriture saine et équitable dans les stands?
- Le recyclage des services et des verres est-il possible?
- Le festival propose-t-il au public un système de tri des déchets clair et efficace?

- Les sponsors du festival sont-ils favorables à la santé?
- La manifestation est-elle accessible aux personnes qui ont des déficiences motrices, auditives ou visuelles?

www.nicefuture.com
NiceFuture – incitateur de bien-être

www.summit-foundation.ch
Promouvoir le respect de l'environnement

rentrer sans encombre

Chaque organisatrice et organisateur de fête peut contribuer à limiter les risques d'accident de la route par des mesures concrètes.

Propositions:

- Proposer des alternatives à la rentrée: organiser un camping ou un dortoir
- Informer sur les horaires de transports nocturnes existants
- Organiser un bus de nuit ou un service de rapatriement de type «Opération Nez rouge»
- Arrêter la vente d'alcool une heure avant l'heure de fermeture.
- Inviter «Be my angel tonight» (Sois mon ange, ce soir)



www.bemyangel.ch
Le conducteur sobre qui ramène ses amis

www.nezrouge.ch
Opération Nez rouge

www.bpa.ch
Bureau suisse de prévention des accidents

La loi sur la circulation routière permet une consommation d'alcool jusqu'à un maximum de 0,5 pour mille.

Concernant le cannabis et les autres drogues, la tolérance est de zéro!

ils vous soutiennent près de chez vous

Berne

Santé bernoise

Rue J. Verresius 18, 2501 Bienne

Tél. 032 329 33 73

Courriel: bienne@beges.ch

www.protection-jeunesse-be.ch

www.santebernoise.ch

Neuchâtel

Centre neuchâtelois d'alcoologie – CENEA

Rue du Château 23, 2001 Neuchâtel

Tél. 032 889 62 10

Courriel: ceneaNE@ne.ch

Fribourg

REPER Secteur information et projets

Rte du Jura 29, 1700 Fribourg

Tél. 026 322 40 00

Courriel : projets@reper-fr.ch

www.reper-fr.ch

Vaud

Fondation vaudoise contre l'alcoolisme – FVA

Av. de Provence 12, 1007 Lausanne

Tél. 021 623 37 05

Courriel: prevention@fva.ch

www.fva.ch/prevention

Genève

Carrefour Prévention – FEGPA

Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme

Rue Henri-Christiné 5, 1211 Genève 4

Tél. 022 329 11 69

Courriel: info@fegpa.ch

www.fegpa.ch

Valais

Ligue valaisanne contre les toxicomanies – LVT

Pl. du Midi 36, CP 885, 1951 Sion

Tél. 027 329 89 00

Courriel: prevention@lvtsion.ch

www.lvt.ch/fiesta/

Jura

trans-AT Fondation dépendances

Rue de la Brasserie 18, 2800 Delémont

Tél. 032 421 80 80

Courriel: prevention@trans-at.ch

www.trans-at.ch